VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne favorite du continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LABRADOR, Collier, mercredi, 2 mai.
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 9 mai.
CANADA, Frangeul, mercredi 16 mai
NORMANDIE (nouveau) Servan, mercredi 23mai

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)..$80 et $100
Deuxième classe................................$60

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, et comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER,
24 rue Carondelet.

Ligne de Bordeaux.

COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.

Les steamers de 1re classe de cette ligne partiront comme suit:
CHATEAU LAFITE, 4000 Tonneaux (neuf) le 28 avril.
CHATEAU LEOVILLE 4000 Tonneaux (neuf) le 28 mai
1re Cabine, $80. Entrepont $26
F. Le Boulanger, Funck, Edye & Co., 46 Beaver Street, | 27 South William St. Ag't gén. pour passagers. | Agents généraux.
Agent à la Nouvelle-Orléans
L. A. FOURNIER.
No 163 rue Gravier.
1er sept—1an

North German Lloyd.

PENDANT la suspension de la ligne directe, jusqu'à l'automne prochain, les consignés émettront des billets de passage d'entrepont, de Brême ou du Havre jusqu'à la Nlle-Orléans, via New York, et aussi des billets d'entrepont et de cabine de New-York pour Brême ou le Havre

ED. F. STOCKMEYER & Cie,
26 mai—unlément 42 rue de l'Union.

COMPAGNIE DE STEAMERS TRANS ATLANTIQUES DE CATALOGNE
ENTRE LA NLLE-ORLEANS, BARCELONE ET GENES, VIA LA HAVANE.

Les magnifiques vapeurs de 1re classe de la Compagnie de steamers transatlantiques de Catalogne, feront un service mensuel entre la Nlle Orléans et les ports ci-dessus, de la manière suivante:

Départs de Barcelone:
Str. CASTILLA, 2300 tonneaux, vers le 15 mars
Str. JOSE BARO, 1600 tonneaux, vers le 15 avril
Str. SANTIAGO, 1700 tonneaux, vers le 15 fév
Pour Valencia, Malaga, Cadiz, Santa Cruz de Ténérife, Puerto Rico, la Havane et la Nouvelle-Orléans.

Départs de la Nlle-Orléans.
Str SANTIAGO, 1700 tonneaux, vers le 18 mars
Str CASTILLA, 2,300 tonneaux, vers le 18 avril
Str. JOSE BARO, 1600 tonneaux, vers le 15 fév
Ils feront ensuite successivement des voyages mensuels.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, et de toucher à d'autres ports en Espagne pour y débarquer des passagers.

Le magnifique steamer à passagers SANTIAGO, capitaine Riberas, partira pour la Havane, Barcelone & Gênes le ou vers le 20 mars prochain.

Pour de plus amples informations, s'adresser, à
G. CORRAL & CO., Agents,
57 rue de la Douane, N. O.
27 sept—9m

LIGNE ANCHOR
—DE LA—
Méditerranée à la Nlle-Orléans,

Le beau vapeur
de la ligne Anchor, partira de la Méditerranée en destination de la Nouvelle-Orléans à la fin de mai. Les dates de ses départs sont; de Gênes, le —; de Naples, le —; de Palerme, le — courants. Il fera escale à Malaga s'il y trouve du fret.

Les importateurs feront bien de transmettre par le cable, sans délai, leurs ordres à leurs correspondants.

Un autre vapeur de la ligne suivra celui-ci peu de temps après.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à
MM. FORSTALL, CLAYTON & CO.
172 rue de la Commune.
16sept—

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant MERCREDI, 16 mai, à A.M à 8
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
LOUISIANA,
Capt. Gager
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1½ P. 0/0
Passage—Cabine.........................$40
Entrepont.................................20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

CHEMINS DE FER

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST. LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs, palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'eau du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est.

Les trains de la cité du chemin de fer de Louisville et Nashville, mais maintenant l'Express de St-Louis, ce prolongé tour courses jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.

Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à E. W. GILLESPIE, agent général du département des passagers au Sud, Bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.
E. W. GILLESPIE,
Agent-Général au Sud. Nlle-Orléans, Lne.
J. C. WALLER,
Agent-Général du départ des passagers
14fév—1an Mobile Ala.

GASTRINE
(Forme liquide)

GUERIT LA DYSPEPSIE.
SOULAGE IMMEDIATEMENT
LES NAUSEES,
L'ETOURDISSEMENT,
LES GAZ,
LES AIGREURS,
LA CONSTIPATION,
LES PALPITATIONS DU CŒUR,
LES RAPPORTS ACIDES de L'ESTOMAC,
LE MAUVAIS GOUT A LA BOUCHE,
LE MANQUE D'APPETIT,
L'ECHAUFFEMENT,
LES OPPRESSIONS,
LE MALAISE GENERAL,
Et tous les autres symptômes pénibles qui résultent d'une digestion interrompue.

GASTRINE

DONNE DU TON A L'E TOMAC,
EN RETABLIT LES FONCTIONS,
FACILITE LA DIGESTION COMPLETE.
Remède précieux pour les dames.
Et pour tous ceux qui mènent une vie sédentaire
A vendre en lots par E. J. HART & CO., et par tous les droguistes dans les principales villes.
Au détail, un dollar la bouteille,
Par tous les Pharmaciens.
Dépôt de fabrique, 30 rue Murray, New-York.
6 mars—3m—Maj 3

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 56 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1.50; four months, $1; three months, 75 cents.

Address: Editors "N. O. Bee."

CHEMINS DE FER.

NLLE-ORLEANS ET TEXAS
Star and Crescent Route.
VOIE FERREE
—COMPOSEE DE—
Morgan's Louisiana and Texas Railroad,
Louisiana Western Railroad,
Texas and New Orleans Railroad

Départ:
Nouvelle-Orléans pour Alexandrie...8 A. M.
Nouvelle-Orléans pour Houston....12 M.
Alexandrie pour la Nouvelle-Orléans 4:32 A. M.
Houston pour la Nouvelle-Orléans...10:30 P. M.

Arrivée
A la Nlle-Orléans d'Alexandrie......5:40 P. M.
A la Nlle-Orléans de Houston.........4:25 P. M.
A Houston de la Nlle-Orléans..........9:45 P. M.
A Alexandrie de la Nlle-Orléans......8:12 P. M.

Sleepers entre la Nlle-Orléans et Houston.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 22 HEURES. Billets à vendre et places dans les sleeping-cars à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON,
Président.
J. G. SCHRIEVER.
Traffic manager. 17mai—1an

Chemin de Fer Pontchartrain.

Heures de départ et d'arrivée, Milneburg.

A partir de DIMANCHE, 29 avril, les trains partiront comme suit:

DE MILNEBURG.	DE LA VILLE.
Les dimanches seulement	Les dimanches seulement
4:30.........a. m	5 00..........a. m.
Tous les jours	Tous les jours
5:30.........a. m.	7:00..........a. m.
7:30.........a. m.	8:00..........a. m.
8:45.........a. m.	9:30..........a. m.
10:00........a. m.	11:00.........a. m.
11:30........a. m.	1:00..........p. m.
2:00.........p. m.	2:00..........p. m.
2:30.........p. m.	2:30..........p. m.
3:15.........p. m.	3:15..........p. m.
4:00.........p. m.	4:00..........p. m.
4:30.........p. m.	5:00..........p. m.
5:00.........p. m.	5:30..........p. m.
5:30.........p. m.	5:50..........p. m.
6:00.........p. m.	6:00..........p. m.
6:30.........p. m.	6:30..........p. m.
7:00.........p. m.	7:00..........p. m.
7:30.........p. m.	7:30..........p. m.
8:30.........p. m.	8:00..........p. m.
9:00.........p. m.	8:30..........p. m.
9:30.........p. m.	10:00.........p. m.

Les trains partiront de la gare des Champs-Elysées.
Les heures sont celles de la ville.
J. T. HARAHAN, Président.
29 avril—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.

Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.
THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG AND WASHINGTON, IN SLEEPING COACHES.
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	8 23 a. m.	9:57 p. m.
Coast accommodation	3 27 p. m.	9:02 a. m.
Fast Mail	6:12 p. m.	9 22 a. m.
Sunday Excursion	7:15 a. m.	9:12 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.
Drawing Room Cars attached to Coast train. Fare 25 cts each way.
Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.
From New-Orleans to Baden Springs and return $14 55.
JOHN KILKENY, Asst. Gen. Pass. Ag't.
J. H. SMITH, Ticket Agent,
J. T. HARAHAN, Superintendent.
12 mai—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.

La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.

ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG, ET WASHINGTON, EN CHARS DORTOIRS.
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	8:22 a. m.	9:57 p. m.
Côte accommodation	3:27 p. m.	9:02 a. m.
Malle rapide	6:12 p. m.	9:22 a. m.
Excursion du dimanche	7:15 a. m.	9:12 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.
Des wagons de chasseurs sont ajoutés au train
Des chars-salons seront ajoutés aux trains d'agrément. Prix 25 cts par voyage.
Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent des billets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.
De la Nlle-Orléans à Baden Springs, aller et retour $14 55.
JOHN KILKENY, assistant-agent-général pour les passagers,
J. H. SMITH, Agent pour les billets,
J. T. HARAHAN, Surintendant.
13 mai—

Route du Sud pour la Californie
Le Chemin de Fer du Texas et du Pacific
EST MAINTENANT OUVERT AU COMMERCE.

C'EST la ligne directe de la NOUVELLE-ORLEANS au NORD, à l'EST, à l'OUEST et au CENTRE, du TEXAS, et à tous les points de l'Arizona, le Vieux et le Nouveau-Mexique et la Californie.

L'express pour la Californie part de la Nouvelle-Orléans part de la gare de Morgan, au pied de la rue Esplanade à 8 heures du matin.

Des Chars dortoir Pullman sont attachés à ce train de Cheneyville à San Francisco.

Le convoi d'agrément pour Baton Rouge part de la Nouvelle-Orléans à 3 heures de l'après-midi et s'arrête à toutes les habitations.

L'express directarrive à la Nouvelle-Orléans, au pied de la rue Esplanade, via la ligne de Morgan, à 5 heures 40 de l'après-midi.

Le convoi d'agrément de Baton Rouge arrive à la Nouvelle-Orléans à 11 heures 40 minutes du matin.

Les passagers pour Baton Rouge peuvent prendre l'un ou l'autre de ces deux trains.

Pour l'achat des billets ou des renseignements de toute nature, s'adresser au N° 47 de la rue St-Charles, coin Gravier; ou à la gare à l'extrémité de la rue Thalie.
A. S. GRAHAM.
Agent au Dépôt des Billets.
B. W. McCULLOUGH,
Aide agent gén. des passagers, Marshall, Tex.
F. CHANDLER,
Agent Général au Dépt des Passagers.
St Louis, Mo.
H. M. HOXIE,
3e Vice-président, St Louis, Mo.
31oct—

Southern California Route.
The Texas and Pacific Railway.
NOW OPEN FOR BUSINESS.

Is the direct line from NEW ORLEANS to NORTHERN, EASTERN, WESTERN AND CENTRAL TEXAS, and all points in Arizona, Old and New Mexico and CALIFORNIA.

California express leaves New Orleans from Morgans Depot, foot of Esplanade street, at 8 A. M. Pullman Palace Sleeping cars on this train from Cheneyvil'e to San Francisco.

Baton Rouge accommodation leaves New Orleans at 3 P. M. and stops at all plantations.

Through express arrives at New Orleans at the foot of Esplanade street via Morgan Line, at 5.40 P. M.

Baton Rouge accommodation arrives at New Orleans at 11:40 A. M.

Passengers for Baton Rouge can take either of these two trains.

For tickets or information apply at 47 St Charles street, corner of Gravier street, or depot foot of Thalia street.
A. S. GRAHAM, Ticket Agent.
B. W. McCULLOUGH,
Ass't Gen. Passenger Agent, Marshall, Tex.
F. CHANDLER,
General Passenger Agent, St Louis, Mo
H. M. HOXIE,
Third Vice President, St Louis, Mo.
2 déc—

Grande Route de Jackson.
Chicago, Illinois Cent. R. R. Co.
LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE NORD ET LE SUD.

L'UNIQUE LIGNE faisant passer DES WAGONS DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST.-LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.

UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES DE L'EST
L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.

A partir de dimanche, 8 avril 1883.
DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVEE
Express No 2. 7 30 A. M.	Express No 2 7:00 A. M.
Express No 3. 5:30 P. M.	Expr No 3. 10:45 A. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours.
Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Asst. Agent Gén. des Pass
C. M. SHEAFE, Surintendant.

Great Jackson Route.
Chicago, Illinois Cent. R. R. Co.

The Standard gauge trunk line between the North and the South.

The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.

ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.

On and after Sunday, April 8th 1883:
DOUBLE DAILY TRAINS leave & arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 2. 7:30 A. M	Express No 2. 7:00 A. M.
Mail No 3.......5:30 P. M	Express No 3 10:45 A. M.

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily.
Ticket office, 22 Camp street, corner Common.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agent.
C. M. SHEAFE, Superintendent

CETTE HUILE EST LA PLUS APPRECIEE PAR LES MEDECINS FRANÇAIS

HUILE DEROLQUE
HUILE DE FOIES FRAIS DE MORUES
EMPLOYEE DANS TOUS LES HOPITAUX DE PARIS
Supériorité reconnue
Sans Odeur et sans Goût
MEDAILLE D'ARGENT
DEPOT GENERAL A PARIS
DUCHAMP, Pharmacien,
[illegible]
Nouvelle-Orléans: Carrouché, Rivet,

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Mme Celina Charbonnet, femme de James P. Guisault, vs. Edw. Keenan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8 196—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procèderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St.-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Jackson, maintenant Gasquet, et Palmyre, désigné comme lot numéro seize de l'ilet numéro trente sur un plan dressé par C. A. Hedin architecte, en date du 10 mars 1853, et déposé en l'étude de T. O. Stark, notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Johnson et Gasquet et mesure vingt-sept pieds sept lignes de face à la dite rue Gasquet, sur une profondeur et façade rue Johnson de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse dans cette affaire du demandeur, par acte passé par devant O. Drouet, notaire, le 23 février 1883.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25avril—25 mai 2,9,16,23,26

A. Denis vs. C. G. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7791.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 15 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le faubourg St-Mary, Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Julie, et St-Joseph, et mesurant trente-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas, entre Julie et St-Joseph, sur une profondeur de cent soixante-deux pieds six pouces au pied français, borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant aux héritiers de Guilhern, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à G. Debourg.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 avril—12 19 26, 3 10 15 mai

Joseph Martisany jr. vs Jean et Paul D'Hérédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 637.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je vendrai à l'encan à l'Hôtel St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, MARDI, 29 mai 1883, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre avec des bâtisses etc., située à Gentilly, Troisième District, dans l'ilet irrégulier, borné par la rue Marigny, l'Avenue St Bernard et le Chemin de Gentilly, mesurant à peu près trois cents pieds huit pouces de face au chemin de Gentilly, et la Place Desaix, (projetée) sur une profondeur de six cent trente-huit pieds, onze pouces et cinq lignes de l'Avenue Marigny au Chemin de Gentilly sur la ligne de profondeur la plus près de l'angle qui forme la jonction de la dite Avenue et du dit Chemin; la dite portion de terre mesure du côté plus près de l'Avenue St-Bernard, quatre-cent-douze pieds deux pouces de profondeur sur la ligne presque perpendiculaire à l'Avenue Marigny, puis se formant à angle droit, quatre-vingt dix pieds d'un autre angle droit, mesurant en ligne directe au chemin de Gentilly ou à la Place Desaix ayant quatre cent soixante-neuf pieds quatre pouces et neuf lignes, s'étendant vers le chemin de Gentilly, composée des lots Trente-Huit, Quarante, Quarant. Un, Quarante-Deux et Quarante-Trois, et une portion de terre de forme irrégulière, sur un plan annexé à un acte d'hypothèque pardevant O. De Armas, notaire, en date du 4 décembre 1861.

2° Un lot de terre dans le Premier District, dans l'ilet numéro Cinq Cent Quatre-vingt-Huit, borné par les rues Poydras, Julia, Dorgenois et Broad, désigné comme le lot numéro Onze mesurant cent-deux pieds de face à la rue Poydras, sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur.

Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 avril—26—mai 3 10 17 24 29

Thos O'Neil vs. John Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8348,—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 9 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, St-Jane, Poydras et Perdido, désignés comme lots numéros dix, onze et douze, sur un plan dressé par J. F. Braun, voyer, en date du 26 mai 1877, et déposé pour référence en l'étude de C. E. Girardey, notaire; et en outre désignés par les mêmes numéros sur un plan dressé par Louis H. Pilié, anciennement voyer de ville, en date du 8 décembre 1858, et déposé pour référence en l'étude de Eugène Bouny, notaire en cette ville. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun au pied américain conformément au dit plan trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la dite rue Bolivar, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds sept pouces et une ligne, entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire du demandeur, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 7 juillet 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 mai—8,15,22,29—5 9 juin

George S. Rousset, exécuteur testamentaire, etc., vs Sarah A. Gamblin

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7283—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan dans la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 15 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et Tremé. Les dits lots forment le coin des rues Conti et Tremé, et mesurent trente-un pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Conti sur une profondeur et face à la rue Tremé de cent sept pieds, dix pouces et cinq lignes, au pied américain, conformément au plan dressé par J. Commony, le 11 décembre 1842, et déposé en l'étude de C. Cuvellier, notaire, et l'autre lot de terre, qui est désigné par le lot numéro un sur un plan dressé par L. Surgi, le 19 novembre 1849, déposé aussi en l'étude de C. Cuvellier, et mesure vingt-un pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de quatre-vingt pieds, entre lignes parallèles, et vingt un pieds cinq pouces et trois lignes de largeur sur le fond, ouvrant sur une allée de cinq pieds de largeur, qui commun aboutit les numéros un et six ballres, d'après ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 av—13,20,27,4,11,15 mai

John F. Popp & Co vs Thomas J. Finnegan, alias Gilroy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5506—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 15 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Cinquième District de cette ville, anciennement bourg de Duvergé sur la rive droite du fleuve Mississippi, désigné par le numéro seize de l'ilet numéro vingt-deux, borné par les rues Bouny, Alix, Powder et Peter, conformément à un plan dressé par A. D'Hémécourt, le 18 mars 1842, et déposé en l'étude de L. T. Caire anciennement notaire en cette ville, comme plan numéro vingt-deux du livre des plans numéro quatre (bis). Le dit lot mesure, au pied français, trente pieds de face à la rue Bouny, sur une profondeur et face de cent-vingt pieds sur la rue Alix entre lignes parallèles et formant le coin des rues Bouny et Alix.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
12 avril—12, 19, 26,—3, 10, 15 mai

James Nash vs. la Société de l'Eglise Catholique Romaine du Diocèse de la Nouvelle-Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7804.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Berlin, Constance, anciennement Live Oak, et Milan, et désignés comme lots numéros un, deux et trois, sur un plan lithographié déposé pour référence en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot numéro un forme l'encoignure des rues Berlin et Constance, anciennement Live Oak, et mesurant vingt-huit pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds à la rue Constance, anciennement Live Oak, entre lignes parallèles, et les lots numéros deux et trois mesurent chacun vingt-huit pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Lesquels dits lots ont été acquis par le défendeur dans cette affaire, conformément à un acte passé pardevant Octave DeArmas, notaire en cette ville, le 18 mars 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
11 avril—11,18,25—2,9,12 mai

Henry Frellsen vs. Scott McGehee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8,362.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 30 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Avart, ci-devant la ville de Jefferson, maintenant le Sixième District de cette ville, et désigné comme le carré numéro cinquante-neuf, sur un plan dressé par Harang, voyer, le 14 mai 1852, et déposé dans les bureaux de la dite ville de Jefferson, une copie duquel est annexée à l'acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 8me jour de mars 1873, en vertu duquel le dit McGehee a acquis la dite propriété de Joseph W. Popp. Le dit ilet mesure deux cent cinquante-huit pieds de face à la rue Charles; trois cent cinquante-trois pieds trois pouces rue Bordeaux; deux cent cinquante pieds de façade rue Bordeaux, et deux cent trente-un pieds au pouce de façade rue Soniat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 avril—4,12,19,26,30 mai

VENTES PAR LE SHERIF.

Geo. Q. Whitney, agent, vs Charles G. Johnson—No 8222.

Geo. Q. Whitney, agent, vs Charles G. Johnson—No 8223.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et de vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les susdites affaires, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI 15 mai 1883, à midi, des propriétés ainsi que des immeubles par destination, qui s'y trouvent, ci-après décrites, à savoir:

1° Huit certains terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Julie, Constance et St-Joseph, désignés et décrits comme suit:

Un terrain faisant face rue Tchoupitoulas et mesurant vingt-trois pieds de façade sur ladite rue Tchoupitoulas, et ont soixante-douze pieds dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, d'après un plan fait par Pilié et DePouilly, architectes, en date du 24 janvier 1866 et déposé pour que l'on s'y réfère, en le bureau de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville.

Trois terrains désignés par les numéros deux, trois et quatre sur ledit plan de Pilié et DePouilly, architectes, en date du 24 janvier 1866, et contigüs les uns aux autres et mesurant, chacun, vingt-quatre pieds un pouce de face à la rue St Joseph, vingt pieds deux pouces quatre lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent quinze pieds un pouce et deux lignes du côté du terrain numéro deux, le plus proche de la rue Tchoupitoulas; cent quatorze pieds quatre pouces deux lignes de profondeur sur la ligne qui divise les terrains deux et trois; cent treize pieds 9 pouces et une ligne de profondeur sur la ligne divisant les terrains trois et quatre; et cent treize pieds 4 pouces de profondeur du côté du terrain numéro quatre, le plus proche de la rue Constance (anciennement Foucher). Lesdits trois terrains sont les numéros sept huit et neuf, sur un plan fait par Joseph Pilié, ancien voyer, et déposé dans le bureau de G. R. Stringer, ancien notaire de cette ville.

Deux terrains désignés par les numéros dix et onze sur ledit plan de Joseph Pilié, ancien voyer, plan déposé dans le bureau dudit notaire, G. R. Stringer, dont que à terrains le numéro dix mesure vingt-quatre pieds huit pouces de façade rue St-Joseph, vingt pieds deux pouces quatre lignes de largeur à l'arrière, sur cent treize pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du terrain numéro neuf, et cent treize pieds un pouce de profondeur sur la ligne opposée; et le terrain numéro onze mesure vingt-quatre pieds huit pouces de façade rue St-Joseph, cent treize pieds un pouce de profondeur sur la ligne du côté du terrain numéro dix; de là il s'étend deux pieds vers la rue Constance, puis à une autre profondeur du côté de la rue Julie de quatre pieds deux pouces sur la ligne inférieure, qui a dix-sept pieds au pouce de largeur. Le terrain a une profondeur de cent dix-sept pieds un pouce sur la ligne opposée.

Deux terrains désignés par les numéros quatre et cinq sur un plan de H. Moellhausen, ancien voyer, en date du 24 mai 1845 et déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire de cette ville. Les terrains numéros quatre et cinq mesurant, chacun, trente-trois pieds, huit pouces de façade rue Constance, trente-trois pieds, huit pouces de largeur à l'arrière, sur cent trente-quatre pieds, six pouces de profondeur sur la ligne du terrain numéro quatre le plus proche de la rue St. Joseph; cent vingt-huit pieds, un pouce sur la ligne divisant les dits terrains numéros quatre et cinq; et cent vingt-un pieds, huit pouces sur la ligne du terrain numéro cinq, le plus proche de la rue Julie. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, ainsi que toutes les chaudières, machines, engins et instruments, toutes les installations sur la propriété.

2° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, terrain situé dans le même district et carré d'ilet, et désigné comme le terrain numéro trois sur le dit plan de H. Moellhausen, voyer, en date du 24 mai 1845, et mesurant—au pied américain—vingt-neuf pieds en façade rue St-Joseph sur cent dix-sept pieds un pouce de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le même district et ilet, et mesure soixante-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas, entre Julie et St Joseph, sur une profondeur de cent soixante-deux pieds six pouces, (le tout au pied français) borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant aux héritiers de Guilhern et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à G. Debourg.

Etant les mêmes propriétés que le dit défendeur a acquis comme suit, à savoir: La propriété premièrement décrite de Henry S. Buckner par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 10 janvier 1876; la propriété deuxièmement décrite de Christian A. par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 28 mars 1876, et la propriété troisièmement décrite de la succession de C. Roselius par acte passé pardevant E. Bouny, notaire en cette ville, le 7 juillet 1877.

Ces trois propriétés ont été saisies dans l'affaire No 8222, et seulement la propriété premièrement décrite est saisie dans l'affaire No 8223.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
12 avril—12,19 26—3,10,15 mai

Mme Barbara Fisher veuve de George Ullmayer, vs. Felicia Monton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 8209.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 19 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Remparts, Esplanade et Bourgogne, mesurant, plus ou moins, trente pieds de face à la rue Quartier sur une profondeur de cent pieds deux pouces, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse dans cette affaire de Gaston A Lanata, par acte passé pardevant A. T. Ducros, notaire, le 3ème jour de mars 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 avril—17,24—1,8,15,19 mai

Henry Dick vs. John Walker, tuteur, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 6572—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Grands-Hommes ou Dauphine, Royale ou Casacalvo, Pologne ou Lesseps, et désignés par les numéros deux et trois sur un plan dressé par Vergnes, ingénieur civil, le 29 mars 1837, déposé en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun, au pied américain, vingt-sept pieds cinq pouces et trois lignes de face à la dite rue Pologne sur une profondeur de cent soixante-deux pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 mai—5 12 19 26 juin 2 5

M. S. Coste vs P. Wesley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8317—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Girod, St Antoine et Bagatelle, mesurant au pied anglais vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Urquhart sur une profondeur, entre lignes parallèles et égales, de soixante quatre pieds.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de John Spearing, conformément à l'acte passé pardevant Octave DeArmas, notaire, le 31 octobre 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 avril—mai 3 10 17 24 29

La Ville de la Nouvelle-Orléans vs. la succession Evariste Blanc, la même vs. le même, la même vs. le même.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 1445, 1446, 2986—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, faisant face au Bayou St-Jean et s'étendant à travers à la rue Esplanade, mesurant au pied français deux cent soixante-dix-six pieds plus ou moins de face au Bayou St-Jean ou deux cent quatre-vingt-neuf pieds, plus ou moins, au pied américain, sur une profondeur de quatre cent quarante-neuf pieds quatre pouces, plus ou moins, au pied américain, sur la ligne nord-ouest touchant à la propriété de J. L. Tissot, quatre cent soixante-cinq pieds six pouces plus ou moins au pied américain sur la ligne sur la divise du Faubourg Pontchartrain et deux cent quatre-vingt-douze pieds quatre pouces quatre lignes plus ou moins au pied américain, faisant face à la rue Esplanade.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 avril—17,21,28—5,12,17mai

Gustave Kohn vs. Joseph N. Magine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8316.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 5 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain ilet de terre situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le numéro municipal six cent trente-huit et borné par les rues Clara, Arcadie, Milan et Berlin, à ant l'ilet de terre désigné par le numéro cent dix-sept sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville, le 11me jour de mars 1865 et mesurant plus ou moins trois cents pieds de face sur chacune des susdites quatre rues.

2° Et un autre certain ilet de terre situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le numéro municipal six cent trente neuf et borné par les rues Clara, Arcadie et Berlin et l'Avenue Napoléon. Etant l'ilet de terre désigné par le numéro cent dix-huit sur un plan ci-dessus désigné et mesurant plus ou moins trois cents pieds de face sur chacune des dites quatre rues.

Etant les mêmes propriétés que le défendeur a acquises du plaignant conformément à un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 21 mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 avril—4, 11, 18, 25—1, 5 juin.

VENTES PAR LE SHERIF

Veuve Frederika Fremuth vs Adolph Funst.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 7,924—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à l'encan publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 23 mai 1883, à 10 heures A. M. de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le tout et principalement le contenu et installation etc, de la buvette située à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et St André, conformément à l'inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 mai—12, 19, 23.

Emile Bonny vs Henry Hode.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 8192.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 30 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, anciennement Benton, Liberty, Melpomène et Terpsichore, désigné par le numéro dix-sept de l'ilet numéro quinze sur un certain plan dressé par G. F. Dunbar, voyer, le 1er jour d'avril 1848, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, mesurant trente et un pieds de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Ladite propriété a été acquise par le défendeur de Wm F. Kugel, conformément à un acte passé pardevant O. Morel notaire, le 20 mars 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 av—28,5,12,19,26,30.

John Nelson & Co. vs. Mme W. Behrens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 5702—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI le 29 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La moitié d'intérêt indivis sur la propriété ci-après décrite: 1° Le lot A dans l'ilet borné par les rues Liberté, Erato, Thalie et Franklin, mesurant vingt-huit pieds quatre pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de cinquante sept pieds huit pouces, entre lignes parallèles.

2° Le lot numéro treize dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Clara et Martin, mesurant trente et un pieds huit pouces sur la rue Thalie sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 avril—2,10,17 24,29 mai

Michel Merber vs Robert Abbott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6573.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1883 à midi de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Cette propriété commerciale de valeur connue comme le Planters Steam Cotton Press, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro quarante-quatre, comprenant quatorze lots désignés par les numéros un à quatorze inclusivement et borné par les rues Annonciation, Market, Richard, Constance et le Chemin Felicité et mesurant, plus ou moins, trois cents pieds de face à la rue Annonciation, deux cent quatre-vingts pieds de face à la rue Constance, trois cent vingt-cinq pieds de face à la rue Market, trois cent quatre-vingt-trois pieds de face à la rue Richard et soixante pieds de face au Chemin Felicité. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les machines qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 mai—4,11,18,25—juin 1.5

SIROP & VIN de DUSART
au Lacto-Phosphate de Chaux

Les lacto-phosphates de chaux conviennent particulièrement:
aux Enfants pâles, | aux Rachitiques, aux jeunes Filles qui se développent, aux Femmes délicates, aux Nourrices pour fortifier l'abondance et la richesse du lait, dans les dernières vertus des jeunes Enfants, aux Convalescents, aux Vieillards affaiblis, dans les Maladies de Poitrine, dans les Déperditions laborieuses, dans l'Inappétence, dans toutes les maladies qui se traduisent par l'Amaigrissement et la Perte des Forces, dans les Fractures, pour la reconstitution des os, dans la Consolidation des Plaies.
Dépôt chez tous Droguistes & Pharmaciens

Migraines.—Maux de Tête
GUARANA
de GRIMAULT & Cie, Pharmaciens à Paris
Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les coliques.
Dépôt: 8, Rue Vivienne, à Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE
de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris
La Pepsine possède la propriété de remplacer dans l'estomac le suc gastrique qui lui manque pour opérer la digestion des aliments. Employée sous forme d'un Elixir agréable au goût, elle guérit ou prévient:
les Mauvaises digestions; | les Gonflements d'estomac,
les Nausées et Renvois de gaz. | les Gastrites,
les Crampes d'estomac. | la Migraine, les Gastralgies, les Maladies de foie
Il combat les vomissements des femmes enceintes et fortifie les vieillards et les convalescents, en facilitant la digestion et la nutrition.

MALADIES DE POITRINE
GUERIES PAR LE
SIROP D'HYPOPHOSPHITE de CHAUX
de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris
Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un Flacon ovale et un Sirop revêtu avec la signature de GRIMAULT & Cie.
Il calme la Toux, fait disparaître les Sueurs nocturnes, guérit:
les Bronchites, | la Consomption,
les Catarrhes, | la Phthisie,
et arrête la Fièvre lente qui détruit les forces du malade.
Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Vin de Quinquina Ferrugineux
AU MALAGA
de GRIMAULT & Cie pharmaciens à Paris
Ce vin contient le quinquina qui est le plus puissant tonique de la matière médicale, et le Phosphate de fer, le régénérateur des forces épuisées et du sang appauvri. On l'emploi avec succès contre les Pâles couleurs, l'Anémie, l'Irrégularité de la menstruation, le Manque d'appétit et les Douleurs d'estomac auxquelles les femmes sont souvent sujettes.
Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

SANTAL MIDY
L'Essence de santal citrin de Bombay absolument pure, contenue dans ces capsules, est beaucoup plus active que le Copahu et le Cubèbe. Elle supprime l'emploi des injections et arrête en trois jours l'écoulement le plus douloureux et le plus invétéré, sans fatiguer l'estomac, et sans communiquer d'odeur aux urines.
Dépôt: Phie L. MIDY, 113, r. du Fg-St-Honoré, Paris
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

PATE ET SIROP DE BERTHE
A LA CODEINE
[illegible] la PATE et le SIROP de BERTHE [illegible] de la grippe, du catarrhe, [illegible] bronchite, de la [illegible] douleurs nerveuses.
[illegible]
Pharmacien, Lauréat des Hôpitaux de Paris [illegible] Paris.
A la Nouvelle-Orléans, chez MM E. J. Hart et Cie Carrouché, droguistes, Marcel Majeau et dans toutes les pharmacies.

Sparadrap Révulsif
AU THAPSIA
Formule du Codex
Ce Sparadrap agit plus promptement, plus énergiquement que les huiles de croton, d'épurge, la pommade stibiée et autres préparations du même genre. Son emploi, d'une extrême facilité, ne tardera pas à vulgariser son usage dans le traitement des rhumatismes, irritations de poitrine, bronchites, rhumes, maux de gorge, etc., en un mot, dans tous les cas où le médecin veut obtenir une dérivation externe.
PRIX DE LA BOITE DE 6 FEUILLES, 2 FR. 50
VENTE EN GROS
Chez BERNOIX & Cie, succrs d'ANGELIN
77, Rue Vieille-du-Temple, à Paris
AU DETAIL: Chez tous les Pharmaciens

DUCRO AVIS DUCRO
La réputation ancienne de
L'Elixir Alimentaire de
DUCRO
et son emploi de plus en plus répandu comme Apéritif — Tonique Reconstituant — ont conduit des individus peu scrupuleux à profiter de la ressemblance plus ou moins grande de leur nom avec celui de DUCRO pour lancer dans le commerce des imitations contre lesquelles il est indispensable de mettre en garde le public.
Exiger sur les étiquettes des flacons: 1° la mention des médailles: Argent Paris 1875, Or Compiègne 1877; 2° la marque de fabrique: un Phénix; 3° l'ortographe exacte du nom.
DUCRO

VERITABLE PURGATIF LEROY
En Liquide et en Pilules
Les Purgatifs LE ROY s'emploient avec succès dans le traitement des Affections aiguës et chroniques et surtout des maladies épidémiques, telles que: Peste, Fièvre jaune, Vomito negro, Choléra, Typhus, etc., dans lesquelles le sang s'altère si rapidement que les médications ordinaires sont, la plupart du temps, inefficaces.
Pour éviter les Contrefaçons, exiger sur les étiquettes la signature de Le Roy comme ci-contre:
Pharmacie COTTIN, Gendre de LE ROY
51, Rue de Seine, Paris

MALADIES de POITRINE
Dans le plus grand nombre de cas
GUERISON
et, dans les cas désespérés,
SOULAGEMENT MANIFESTE
PAR L'EMPLOI DE
l'Elixir alimentaire Ducro
Nombre de malades lui ont dû leur guérison après avoir employé sans résultat satisfaisant toute autre médication.
La formule de cet Elixir dont la base est le jus de viande et l'alcool, a été établie en 1868. Malgré les nombreuses imitations que son succès a fait naître, elle continue d'être préconisée par les sommités médicales de Paris, comme l'un des plus
PUISSANTS FORTIFIANTS
pour les convalescents, les personnes faibles, les jeunes filles chlorotiques, les vieillards débilités, etc.
Exiger sur l'étiquette, l'orthographe DUCRO, la mention des médailles: Argent Paris 1875, Or, Compiègne 1877 et le dessin de la marque de fabrique (un phénix).
Paris, 20, place des Vosges et toutes les Pharmacies.

Alimentation
VIN de Chapoteaut
A LA PEPTONE PEPSIQUE
Nutrition
Les aliments journaliers sont transformés par le suc gastrique de l'estomac en une substance assimilable nommée peptone qui passe directement dans la circulation pour former la chair, les muscles, les os. Mais lorsque l'estomac est malade, il n'a plus l'énergie nécessaire pour digérer les aliments. M. CHAPOTEAUT, avec la viande de bœuf transformée en Peptone au moyen de la pepsine, obtient un produit exactement semblable à celui formé par l'estomac qui permet de nourrir les malades les plus gravement affectés, même quand l'estomac se refuse à toute digestion. Il convient:
aux anémiques | aux malades de l'estomac
aux phtisiques | aux convalescents
aux personnes affaiblies par le travail, les affections cancéreuses, les excès, etc.
Il facilite la croissance des enfants, leur augmentation de poids, et nourrit les vieillards.
CHAPOTEAUT, 8, r. Vivienne, Paris

INJECTION AU MATICO
DE GRIMAULT & Cie
Pharmaciens
8, RUE VIVIENNE, PARIS
Exclusivement préparée avec les feuilles du Matico du Pérou, cette injection s'est acquise en quelques années une réputation universelle. Elle guérit en peu de temps les écoulements les plus rebelles.

PHOSPHATE de FER de LERAS
Pharmacien, Docteur ès-sciences
Ce liquide, analogue à une eau minérale ferrugineuse concentrée, est le seul des ferrugineux qui, se rapprochant de la composition du globule sanguin, offre l'avantage inappréciable d'agir comme réparateur et reconstituant des os et du sang. Il ne constipe jamais, ne fatigue pas l'estomac, ne noircit pas les dents; il s'emploie toujours avec succès contre les maux d'estomac, les pâles couleurs, l'appauvrissement du sang et toutes ces indispositions auxquels sont sujets les dames, les jeunes filles et les enfants lorsqu'ils sont pâles, anémiques, languissants et privés d'appétit.
Paris, 8, rue Vivienne
et dans les principales pharmacies

CAPSULES AU MATICO
DE GRIMAULT & Cie, Phns
8, rue Vivienne, Paris
Réussite infaillible dans le traitement de la gonorrhée, sans jamais fatiguer l'estomac comme le font toutes les Capsules au copahu liquide.

SIROP de RAIFORT IODE
de GRIMAULT et Cie, pharmaciens à Paris
Depuis vingt années ce médicament donne les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants pour remplacer l'huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique.
Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou, les gourmes et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs et rend aux enfants leur vigueur et gaieté naturelle. C'est un admirable médicament contre les croûtes de lait et un excellent dépuratif.

ASTHME
CIGARETTES INDIENNES
au Cannabis Indica de
GRIMAULT & Cie
Pharmaciens à Paris.
Il suffit d'aspirer la fumée de ces Cigarettes pour provoquer l'expectoration et faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie, combattre la phtisie laryngée et toutes les affections des voies respiratoires. Exiger sur chaque cigarette la signature de GRIMAULT et Cie.
Dépôt à Paris: 8, Rue Vivienne
ET PRINCIPALES PHARMACIES

L'ABEILLE
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
—ET—
contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS.
No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 0

EDITION HEBDOMADAIRE:

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Prix du numéro..........10 cen

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES

Minimum d'insertion: 10 lignes.
Une première insertion............$2 ..
Chaque insertion subséquente....... 7

Pour les annonces de commerce 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial,
La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,
La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS
73....CHARTRES....73

ANNONCES PARISIENNES

M. E. GARLIN, 8 passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes.
C'est à M. E. GARLIN par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, etc.
Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourra être acceptée par nous en dehors de M. E. GARLIN.

PEPSINE BOUDAULT
EXPOSITION UNIVERSELLE 1867
Le Jury Académique a décerné la médaille unique A LA PEPSINE BOUDAULT la seule recommandée par le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III et la seule admise dans les HOPITAUX DE PARIS.
Elle est conseillée par les plus grands médecins avec un succès infaillible, sous forme de Vin, Elixir et Poudre (fl. de 30 gr.) dans les
Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Pituites, Indigestions, Diarrhées, Gaz, Pesanteurs, Migraines et les Vomissements chez les Dames enceintes.
A la Nouvelle-Orléans, Mougin, Dicfongé, Bogel, Mausset et Cie, Hart.
Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français.
A Paris, chez HOTTOT, succr, 24, rue des Lombards.
SE MEFIER DES CONTREFAÇONS DE LA VERITABLE PEPSINE

ARSENIATE D'OR
Dynamisé du Dr ADDISON
Le plus ENERGIQUE et le PLUS ACTIF des RECONSTITUTIFS.
On ne connaît pas de substance médicamenteuse qui ait donné des résultats aussi surprenants et décisifs. Elle est sans contredit le premier et le plus énergique de tous les reconstituants.
Les sommités médicales de tous les pays du monde, ont constaté et affirmé la puissance curative extraordinaire qu'elle possède. L'ARSENIATE D'OR DINAMISE du Dr ADDISON est le véritable remède souverain pour toutes les affections du système nerveux pour rebelles qu'elles soient. Il a des propriétés toniques qui rend infiniment supérieure au fer dans les cas de Chlorose et Anémie. L'Arseniate d'or dynamisé exerce une influence extrêmement favorable dans les affections chroniques des poumons. Son action curative est certaine dans les cas d'ulcères de caractère malin, maladies de la peau et du lupus.
DEPOT GENERAL A PARIS:
Exiger sur tous les flacons la marque de [signature] Pharmacie GELIN, 38, rue Rochechouart
A la Nouvelle-Orléans: MM. Rivet-Marcel Majeau, Hart Cie Carrouché et dans toutes les pharmacies.

Salicylate de Soude Schlumberger
Chimiste à Paris, 26, rue Bergère.
SEUL REMEDE INFAILLIBLE CONTRE LES DOULEURS NEVRALGIQUES
LA GOUTTE & LES RHUMATISMES
AIGUS & CHRONIQUES
Marque déposée. Marque déposée
Le rapport fait à l'Académie de Médecine de Paris, par les sommités médicales, constate 96 0/0 de guérison en 3 jours et souvent en 24 heures.
LE SALICYLATE DE LITHINE
Agit plus énergiquement dans les cas de GOUTTE AIGUE et de la GRAVELLE.
LES PASTILLES SALICYLEES
Recommandées contre les Affections de la Gorge et des Bronches, et spécialement pour guérir les Aphtes et le Croup.
LE VIN SALICYLE
Tonique antiseptique efficace pour les tempéraments faibles et fiévreux.
Dépôts: Nouvelle-Orléans: MM. RIVET et CARROUCHE, droguistes.

Exposition Universelle Paris 1878
GRANDE MEDAILLE D'OR
Pour la pureté des produits.
Fabrique Spéciale de
PRODUITS CHIMIQUES
POUR LA
PHARMACIE ET LA PHOTOGRAPHIE
Sulfate de Quinine pur 3 Médailles
Salicylate de Soude et Acide Salicylique
POULENC & WITTMANN
Paris—7, rue Neuve-Saint-Merri, 7—Paris
Nouvelle-Orléans: CARROUCHE; RIVET.

Médaille d'Argent, Exposition de Paris 1878.
GUERISON PROMPTE ET RADICALE
de toutes les Affections de la Poitrine et de la Gorge
PAR LE
SILPHIUM Cyrenaicum
dont les propriétés exceptionnelles viennent encore d'être proclamées devant l'Académie de Rome, par le Dr LANZI, qui conclut dans son rapport, que le Silphium est destiné à prendre place parmi les remèdes les plus efficaces, dans la cure des maladies chroniques de l'appareil respiratoire: Rhumes, Bronchite, Catarrhes, Phthisies, Laryngites, Angine, Croup, Fatigue de la Voix, etc., etc.
DERODE et DEFFES, seuls propriétaires et préparateurs, 2, rue Drouot, Paris.
Nouvelle-Orléans: RIVET; CARROUCHE; MARCEL MAJEAU.

GOUTTES REGENERATRICES
DU
Docteur Samuel THOMPSON
Ces GOUTTES possèdent une puissance reconstituante telle qu'elles figurent au premier rang parmi les découvertes de la science moderne.
Elles rendent entièrement ou augmentent considérablement les forces perdues soit à la suite de longues, maladies ou d'excès de jeunesse.
C'est surtout dans les pays chauds que les gouttes régénératrices sont appelées à apporter d'inappréciables services, rendant à l'homme sa puissance et sa virilité et contribuant à augmenter la force et développer la beauté de la race humaine.
DEPOT GENERAL A PARIS:
Exiger sur tous les flacons la marque de [signature] Pharmacie GELIN, 38, rue Rochechouart
A la Nouvelle-Orléans: MM. Rivet-Marcel Majeau, Hart Cie Carrouché et dans toutes les pharmacies.

SAVONS Ao MOLLARD
Exiger la Marque de Fabrique.
Savon Sulfureux de Toilette d'une odeur fine et suave, forme une lotion nutritive qui conserve à l'épiderme sa souplesse.
Le Savon Sulfureux Médicinal s'emploie contre les affections de la peau, gerçures, piqûres, démangeaisons, etc.
Savons à l'Acide Phénique et Savons de Goudron. Excellents préservatifs contre la petite vérole, le choléra, maladies de la peau, épidémies, etc.
A. MOLLARD, 14, rue Martel, Paris.—BARROU & VILLOT, Succ.
Nouvelle-Orléans: RIVET, CARROUCHE, et tous Pharmaciens et Parfumeurs.

GOUDRON DE GUYOT
LIQUEUR CONCENTREE ET TITREE
"M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très-soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.
Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le maniement si désagréable du goudron.
Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.
Le Goudron de Guyot est recommandé dans les maladies suivantes:
EN BOISSON. — Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:
BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE
MAUX DE GORGE
EN LOTION. — Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.
AFFECTIONS DE LA PEAU
DEMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU
EN INJECTION. — Une partie de liqueur et quatre parties d'eau (offrande tenue épaisse.)
ECOULEMENTS ANCIENS OU RECENTS
CATARRHE DE LA VESSIE
Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu, que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. Une instruction accompagne chaque flacon.
Dépôt à la Nouvelle-Orléans, Phie Ducongé; Phie Schwab
A PARIS, MAISON L. FRERE, rue Jacob, 19

L'Abeille

REV

Physique [illegible] toire de l'[illegible] tion de [illegible] carbone [illegible]

Saisir [illegible] re d'une [illegible] une bouteille, refroidir [illegible] duire à [illegible] blanc, pour [illegible] appartement, physique qui absolument [illegible] années [illegible] tre réalisé de [illegible]
On sait [illegible] quide, il se [illegible] quement [illegible] comprime en parvient à le [illegible] difier, par [illegible] qui se dégage phous d'eau [illegible] morphose en [illegible] eaut. [illegible] ne et [illegible] ment l'oxyde très [illegible] qu'à ce que [illegible] R. Pictet de leurs récentes ces, par nous [illegible] gouttelettes [illegible] mais les [illegible] taient pas de des flacons [illegible] liquéfié. Il [illegible] tion. M. [illegible] Sciences, [illegible] nier, de C[illegible] Wroblewski, [illegible] quéné, [illegible] comme [illegible] vrez une note note est venue l'Académie [illegible] signature de O[illegible] M seur à l'Univ[illegible] ses études en [illegible] il avait [illegible] M. Cailletet à [illegible] du regretté [illegible]
Les beaux [illegible] R. Pictet, sur écrivent les avaient [illegible] rait un jour à à fait à l'état [illegible] ment obtenir ment basse. letet montra [illegible] sous la pression [illegible] pérature de [illegible] conséquence, appareil [illegible] comprimé à [illegible] sphères peut [illegible] température [illegible] liquide [illegible] basse que le [illegible] se gèlent, et l'[illegible] se liquéfient [illegible] tempér ture été de—136 [illegible] dessous de zéro la Sibérie [illegible]
Vers—102 la température plus gazeux et liquide. Au [illegible] sion est [illegible] fres:

Températures.
—131° 16
—133 4
—135 8

Les [illegible] avec un [illegible]
L'oxygène [illegible] rent; il est [illegible] carbone gelé fond vers—1[illegible] queux comme solidifie à—1[illegible] d'un corps [illegible]
Le 16 avril nouveau [illegible] liquéfié par [illegible] liquide [illegible]
Nouvelle [illegible] de carbone [illegible] de doute que, toucher notre l'oxygène, l'az[illegible] On y toucherait raient brûlés [illegible] Les extrêmes se [illegible] la peau
Les résultats blewski et [illegible] pour la science me on voit, [illegible] réputés [illegible] c'est une [illegible] saisissante des sieures de MM.
A quand [illegible] solidités? [illegible] ble. Les [illegible] de nous [illegible] petit morceau [illegible] ceau d'air [illegible] plus ou de [illegible] la pression, en duire des [illegible] ces, un jour, [illegible] problème [illegible]

Nous [illegible] c'est un [illegible] que l'eau de [illegible] cool est un [illegible] dans l'éc[illegible] leur, et l'on [illegible] ce sont synon[illegible] notre ration de il agit sur [illegible] momentanément semble que l'[illegible] gique et plus [illegible] petit verre de veux passé, il composés, la [illegible] recommande [illegible] blesse suit l'[illegible] l'influence d'[illegible] petit verre [illegible] de fouet. On nité de temps, un temps [illegible] force absolue, plus long [illegible] server son [illegible] cette démarche beaucoup plus vient et trahit sous [illegible]

FEU

No 12.

CRI

LUDOV

Depuis son quette n'avait dant les [illegible] et peu [illegible] la maison. [illegible] nées de [illegible] Dames de [illegible] sait pas à [illegible] ville, ayant à l'uniforme du marque.
Mais [illegible] mois, [illegible] devait mettre et la beauté de chées jusque grande femme [illegible] sonne dont [illegible] belle, et à ne de la même va [illegible] fait briller [illegible] briller [illegible] mes. C'était seul mariage. Crignette [illegible] mercredi, et, [illegible] jeune fille qui connaître à [illegible] vrais [illegible] et où se [illegible] pieux, [illegible]